

LES SUJETS PRINCIPAUX A L'ORDRE DU JOUR

Feuille de route 2026, **OPERA**, l'accompagnement intensif,
Ambassadorat, Défi Santé, référent laïcité, ..

ENVOI EN 2 TRACTS : Episode 2

REEQUILIBRAGE OPERA

Au regard de la baisse budgétaire nationale du plafond d'emploi (- 515 ETPT), on peut se satisfaire localement du maintien du plafond d'emploi ETPT CDI et du renforcement en OCCITANIE (+19) par le rééquilibrage interrégional.

Mais on peut aussi s'inquiéter de la baisse du budget CDD 'surcroît et compensation'; elle est partiellement masquée par la hausse des CDD FSE, celle-ci n'ayant pas le même objet, surtout avec un climat économique dégradé ..



Au niveau de l'évaluation régionale de répartition des moyens, outillée par OPERA, persistent des questionnements récurrents sur les ETP comptabilisés sur chaque agence : **la CFE CGC** rappelle l'engagement de la Direction à fournir aux Directeurs d'agences la liste des salariés décomptés dans ces tableaux OPERA. **La transparence n'est-elle pas une valeur affichée à France Travail ?**

POINT SUR L'ACCOMPAGNEMENT INTENSIF

La Direction respecte son engagement de faire des points d'étape en CSE.

Les données fournies sont riches et permettent de constater :

- la proportion de publics prioritaires dans le sens de l'ambition (28% BRSA, 22% DELD, 18% QPV, 7% BOE)
- l'augmentation du volume moyen des autres portefeuilles reste modérée (119 pour les REN, 267 pour les GUI, 474 pour les SUI) mais il y a de fortes disparités territoriales au-delà des moyennes présentées
- l'impact positif est visible : le TAE (taux d'accès à l'emploi) est à 43,2% (19,5% pour un emploi durable), soit au dessus du TAE global (38,4%).

La Direction rappelle *'qu'il ne s'agit pas de se tromper de cible en y faisant entrer des DE proches de l'emploi ...'*

La CFE CGC évoque son inquiétude pour le risque de chômage longue durée des portefeuilles Essentiel pour les agences concernées : la Direction entend le besoin de le mesurer.



La CFE CGC demande une mesure de la durée moyenne des accompagnements Intensifs avec la vision des bornes : la Direction répond que la durée moyenne est de 4,5 mois et que 20 à 25% poursuivent au-delà de 6 mois, en appuyant sur la souplesse requise afin d'atteindre les objectifs du Contrat d'Engagement.

La CFE CGC demande aussi une évaluation des temps GPF planifiés selon les différentes modalités: à mesurer et comparer l'impact, il faut que ce soit à temps dédié équivalent ...!



REFERENT LAICITE

La Direction nous informe de la mise en place du référent Laïcité.

La CFE CGC vous guide dans l'intranet pour retrouver la page régionale où vous retrouvez le MEMO consacré à ce sujet : c'est 

LE SERVICE AMBASSADORAT

L'offre de service "**Ambassadorat**" offre des opportunités aux demandeurs d'emploi en termes de **réseautage**. Cependant, plusieurs questions se posent :

- **Impact et coût** : Quel est l'impact réel sur les recrutements ? Quel est le coût de ce dispositif ?
- **Satisfaction et fragilités** : Le test a montré un taux de satisfaction très positif, mais aucun point de fragilité n'a été mentionné. Quels sont les risques ou limites potentiels ?
- **Efficacité** : Le dispositif ajoute un nouveau service sans que son impact soit clairement évalué, en dehors de la satisfaction des DE et des ambassadeurs.



La CFE CGC a également interrogé la direction sur :

- le choix de l'entreprise et la sécurité des données,
- la nécessité actuelle de créer un compte : à terme, l'accès se fera via le Portail Cœur Métier (PCM)

Et alerte une nouvelle fois sur la multiplicité des applis à utiliser.

Communauté et webinaire : Une communauté **Microsoft Teams** sera lancée le **16 avril** et un webinaire national est prévu le **28 avril**.

LA PRESTATION DEFI SANTE

L'objectif de cette nouvelle prestation, est de mieux connecter les questions de santé avec la recherche d'emploi, et d'orienter si nécessaire vers des solutions du "droit commun" .

La prestation est modulaire : les demandeurs d'emploi restent actifs dans le PTF de leur référent et progressent étape par étape, avec des bilans réguliers à la fin de chaque module, en collaboration avec leur conseiller.

Cette prestation s'adresse aux DE qui n'ont pas accès à des offres similaires via les Conseils départementaux, la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie), ou les services de santé, y compris Cap Emploi.



Les conseillers France Travail conservent un rôle clé dans le suivi des demandeurs d'emploi, avec des points réguliers pour évaluer les progrès et ajuster les modules si nécessaire.

La CFE CGC demande un point d'étape en CSE, 6 mois après le lancement de la prestation.

